



**Procès-verbal de la 199^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de
Beaucanton, le mardi 18 janvier 2022, à 18 h 30**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Cécile Philippon, conseillère
Jacques St-Amant, conseiller

Personne absente :

Érika Larouche, conseillère (absence motivée)

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, secrétaire-trésorière
Christine Garant, secrétaire-trésorière adjointe

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et M^{me} Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 18 h 30.

2022-199-01

Adoption de l'ordre du jour

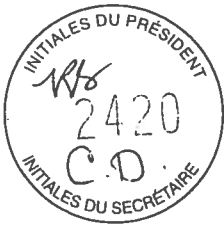
La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

199-CLVAL-3194

**SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE
PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la 198^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 14 décembre 2021 ;
3. Adoption de la séance extraordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 21 décembre 2021 ;
4. Présentation des correspondances au 18 janvier 2022 ;
5. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 janvier 2022 ;
6. État des comptes à recevoir au 18 janvier 2022 ;
7. Congédiement de l'employé n° 321 ;



8. Affichage d'un 2^e poste d'opérateur de machinerie lourde ;
9. Permanence de l'animatrice en loisir ;
10. Poste d'adjointe administrative ;
11. Demande de participation financière à Loisir Sport Baie-James dans le cadre de la mesure de soutien aux centrales de prêt d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés ;
12. Demande d'aide financière pour un animateur de camp de jour dans le cadre du programme Emplois Été Canada 2022 ;
13. Demande de participation aux projets de repas communautaires ;
14. Demande d'aide financière de la Fabrique de Val-Paradis ;
15. Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités ;
16. Divers :
 - 16.1 Suivi de l'offre d'achat du terrain du parc François-Gendron ;
 - 16.2 Suivi du programme d'aide à la voirie locale/volet accélération ;
17. Période de questions ;
18. Date de la prochaine séance ;
19. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-02

Adoption du procès-verbal de la 198^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 14 décembre 2021

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

199-CLVAL-3195

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DUMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la 198^e séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 14 décembre 2021 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-03

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 21 décembre 2021

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

199-CLVAL-3196

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 21 décembre 2021 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-04

Présentation des correspondances au 18 janvier 2022

La présidente passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 18 janvier 2022 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.



2022-199-05

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 janvier 2022

M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Renée Bégin en date du 18 janvier 2022 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 janvier 2022.*

199-CLVAL-3197

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 18 janvier 2022 pour un montant total de 126 128,99 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par la secrétaire-trésorière, M^{me} Renée Bégin, le 18 janvier 2022, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Renée Bégin, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Renée Bégin
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-06

État des comptes à recevoir au 18 janvier 2022

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 511 de la *Loi sur les Cités et villes*, le trésorier doit dresser un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie après l'expiration des six mois qui suivent la date de l'avis du dépôt du rôle de perception ;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière, M^{me} Renée Bégin, dépose à la séance et remet aux membres présents la liste des comptes à recevoir au 18 janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 512 de la *Loi sur les Cités et villes*, le conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, peut ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil ou tout autre endroit désigné dans l'ordonnance ;

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires ont des retards majeurs sur le paiement de leurs impôts fonciers et que ceux-ci sont prescrits, malgré les rappels qui leur sont adressés ;

199-CLVAL-3198

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DUMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :



DE TRANSMETTRE au conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James la liste des taxes à recevoir de la Localité de Valcanton au 18 janvier 2022 ;

DE DEMANDER au conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James d'entreprendre les démarches légales pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes de la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-07

Congédiement de l'employé n° 321

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a embauché l'employé n° 321 à titre d'opérateur de machinerie lourde et manœuvre en travaux publics le 21 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé n'a pas répondu aux exigences reliées à cet emploi, même après une probation de six mois ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a été rencontré par deux membres du conseil pour l'aviser de son congédiement le 14 janvier 2022 ;

199-CLVAL-3199

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

DE CONGÉDIER l'employé n° 321 à compter du 21 janvier 2022 ;

QUE la Localité de Valcanton verse à l'employé les indemnités prévues par la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-08

Affichage d'un 2^e poste d'opérateur de machinerie lourde

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de publier une offre d'emploi pour un 2^e poste d'opérateur de machinerie lourde et manœuvre des travaux publics pour la Localité de Valcanton ;

199-CLVAL-3200

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

DE PUBLIER une offre d'emploi pour un 2^e poste d'opérateur de machinerie lourde et manœuvre des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2022-199-09

Permanence de l'animatrice en loisir

CONSIDÉRANT QUE l'animatrice en loisir, M^{me} Claudia Larouche, a été engagée le 12 juillet 2021 et qu'elle répond aux exigences du poste et aux attentes des membres du conseil ;

199-CLVAL-3201

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER M^{me} Claudia Larouche au poste d'animatrice en loisir à titre permanent, au même tarif horaire qu'au 1^{er} janvier 2022, trente heures par semaine, à compter du 12 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-10

Poste d'adjointe administrative

Les candidatures ont été présentées aux membres du conseil. Un comité de sélection rencontrera les candidates retenues dès que les consignes sanitaires s'y prêteront.

2022-199-11

Demande de participation financière à Loisir Sport Baie-James dans le cadre de la mesure de soutien aux centrales de prêt d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés

CONSIDÉRANT QUE Loisir et Sport Baie-James est l'organisme régional qui est admissible à recevoir une aide financière pour la mise en place de la mesure de soutien aux centrales d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés pour la population jamésienne ;

CONSIDÉRANT QUE la mesure permettrait de mettre en place des centrales dans toutes les municipalités et localités de la région pour doter, améliorer ou diversifier le matériel et les équipements afin de diversifier l'offre d'activités récréatives, sportives, physiques et de plein air ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité doit s'engager à procéder à l'achat de matériel et d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés dans les entreprises du *Panier bleu* pour une valeur de 6 000 \$ (taxes et transport en sus) ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité doit s'engager à prêter gratuitement ou à louer à prix modiques le matériel et les équipements acquis ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité doit s'engager à voir à l'entreposage, à l'entretien et à la réparation du matériel et des équipements acquis ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité doit s'engager à faire la promotion de la centrale de prêt sur son site web et ses réseaux sociaux ;



199-CLVAL-3202

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER la participation financière d'une somme de 1 000 \$ de la Localité de Valcanton au projet de mesure de soutien aux centrales de prêt d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés présenté par Loisir et Sport Baie-James ;

D'AUTORISER M^{me} Claudine Desgagnés ou M^{me} Claudia Larouche à signer le protocole d'entente relatif à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-12

Demande d'aide financière pour un animateur de camp de jour dans le cadre du programme Emplois Été Canada 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Localité de Valcanton souhaitent offrir aux jeunes de son territoire la chance de participer à des activités récréatives et à des ateliers formatifs sous la supervision de l'animatrice en loisir assistée d'un animateur de camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Localité de Valcanton veulent offrir à un étudiant l'opportunité d'accéder à un emploi de qualité et bien supervisé au sein de sa communauté, tout en lui permettant de bénéficier d'une expérience de travail enrichissante ;

199-CLVAL-3203

SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER une aide financière au Gouvernement du Canada pour l'engagement d'un animateur de camp de jour dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada 2022.

D'AUTORISER M^{me} Christine Garant à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-13

Demande de participation aux projets de repas communautaires

CONSIDÉRANT QUE la présidente de Village en santé Valcanton, M^{me} Sylvie Mailhot, a présenté à la Localité de Valcanton la demande d'aide financière adressée à l'Administration régionale Baie-James dans le cadre des programmes de développement économique pour le projet *Cassons la croûte* ;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation du projet *Cassons la croûte*, Village en santé Valcanton demande à la Localité de fournir les locaux nécessaires du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2023 soit le Carrefour communautaire de Val-Paradis et la salle du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton à titre gratuit ;

CONSIDÉRANT QUE le prêt de ces locaux représente un montant de 8 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Localité appuie les objectifs de ce projet ;



199-CLVAL-3204 SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande de participation au projet *Cassons la croûte* présenté par Village en santé Valcanton à l'Administration régionale Baie-James, équivalente à 8 000 \$ en prêt de locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-14 **Demande d'aide financière de la Fabrique de Val-Paradis**

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Val-Paradis a adressé à la Localité de Valcanton une demande d'aide financière pour le déneigement et le chauffage de l'église pour 2022 ;

199-CLVAL-3205 APRÈS ÉTUDE ET CONSIDÉRATION ET SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 1 500 \$ à la Fabrique St-Ephrem de Val-Paradis pour 2022 à partir de l'item budgétaire n° 02-111-10-970 *Dons autres organismes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-15 **Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités**

Aucun membre du conseil n'a eu de rencontre durant cette période.

2022-199-16 **Divers**

2022-199-16.1 **Suivi de l'offre d'achat du terrain du parc François-Gendron**

Une rencontre avec le président de la Fabrique de Val-Paradis sera tenue avec M^{me} Claudine Desgagnés, afin de déterminer les dimensions et l'emplacement du terrain.

2022-199-16.2 **Suivi du programme d'aide à la voirie locale / volet accélération**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a demandé la validation de l'estimation détaillée des coûts du projet de rechargement déposé en mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton n'a pas inscrit la mise de fonds de 30% nécessaire au projet lors de l'adoption du budget 2022 ;

199-CLVAL-3206 APRÈS ÉTUDE ET CONSIDÉRATION ET SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :



DE NE PAS RÉITÉRER la demande d'aide financière pour le projet LHH29476 présenté en 2021 dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale/volet accélération du ministère des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-199-17

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2022-199-18

Date de la prochaine séance

À moins d'avis contraire, la date de la prochaine séance se tiendra le 15 février prochain à Val-Paradis à compter de 20 h.

2022-199-19

Levée de la séance

199-CLVAL-3207


L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

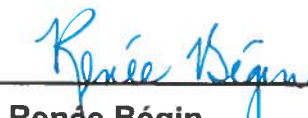
DE LEVER la réunion à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.


Claudine Desgagnés
Présidente


Aline Bougie
Directrice générale par intérim
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James


Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée